

## **Propositions d'ASPECT pour les Temps d'Activités Périscolaires « Ma ville »**

La municipalité a sollicité les associations pour qu'elles s'engagent dans la réforme du temps scolaire . ASPECT a le souci de sensibiliser les habitants de la commune à la protection et la défense de leur environnement urbain et naturel. Intervenir auprès des enfants du primaire lui paraît donc opportun. Voici le cadre général des propositions qu'elle présente pour les TAP. Une déclinaison plus fine des objectifs, séquences, activités sera proposée si une suite favorable est réservée au projet et si les conditions de sa réalisation sont réunies.

Le projet qui pourra s'étaler sur plusieurs années, consiste à faire intervenir, après qu'ils y aient été préparés, les enfants sur le site de l'entrée de ville, plus particulièrement sur les terrains qui longent la ria, les abords de la mare et du lavoir. Les différentes séquences alterneront entre le travail en établissement et sur site.

### **I / OBJECTIFS GENERAUX**

- 1) apprendre aux enfants à REGARDER leur environnement et à l'APPECIER :
  - comme lieu de vie pour les hommes et pour les autres espèces vivantes animales et végétales
  - pour le plaisir esthétique qu'il suscite ou pourrait susciter s'il était différent
- 2) RESPONSABILISER. Leur faire prendre conscience, qu'à leur échelle, ils peuvent modifier par leur action, en l'améliorant ou en le dégradant le lieu qu'ils habitent
- 3) développer concrètement leur sens de la responsabilité : ces lieux sont communs, collectifs et en les modifiant, même de façon infime ils auront à répondre devant les autres qui fréquenteront aussi ces lieux, de ce qu'ils ont fait. Est-ce cela l'engagement citoyen?
- 4) les arracher au temps court du zapping et de l'événement, pour les initier au temps plus long de la plantation, qui se prépare en amont et qui s'entretient en aval par le jardinage
- 5) les rendre fiers de ce qu'ils ont fait, d'une œuvre de longue durée
- 6) leur montrer qu'ils agissent en collaboration avec la nature. Il y a là initiation à un pouvoir sur la nature, non pour s'en rendre "comme maître et possesseur", mais partenaire.

### **II/ POURQUOI CHOISIR COMME LIEU DES TAP L'ENTREE DE VILLE?**

- 1) parce que la ria attire spontanément l'oeil par ses berges et les oiseaux qui les fréquentent: elle est donc propice à réaliser le 1er objectif
- 2) parce que le contraste est évident entre la ria elle-même et ses abords côté

terre; or le sens de la beauté ne peut s'acquérir que par comparaison, souvent implicite. Les enfants sentiront que les abords ne sont pas à la hauteur de la rive et que des améliorations sont souhaitables.

3) parce que la municipalité elle-même s'est émue de ce contraste et a eu le désir de transformer ces lieux et quelle a financé un projet, celui de l'Atelier de l'Ile, certes trop coûteux à réaliser dans sa totalité, mais dont on peut tirer parti.

4) c'est un lieu suffisamment vaste pour envisager différents pôles d'intervention douce, accessible aux enfants.

5) ce lieu permet de réaliser un projet dans la durée.

### **III/ DES ACTIVITES**

pour la mise en pratique du projet, en fonction des différents découpages qu'on peut opérer dans ce vaste terrain

1) marquer le passage à la zone urbanisée par un rideau d'arbres, comme le conseille l'Atelier de l'Ile : faire que les enfants repèrent les 1ères maisons et immeubles, les faire penser à leur orientation à l'Est, les faire distinguer pignon et façade, pignon aveugle ou non ; leur montrer en quoi un RIDEAU d'ARBRES serait souhaitable ; les faire réfléchir à la nature des arbres propices.

Pour une telle fonction : faut-il qu'ils soient hauts et élancés ou courts et trapus? à pousser lente ou rapide? des feuillus ou des conifères? ...

En planterait-on d'une seule espèce, ou de quelques variétés? ...

2) 2ème pôle : le lavoir. Tel qu'il est, il est nu. Nul n'a envie de s'y attarder. Quelle végétation pourrait le rendre plus agréable? On réfléchirait sur d'autres végétaux que les arbres, sur les arbustes, sur les haies vives

3) 3ème pôle : la mare, qui a éveillé l'intérêt de l'Atelier de l'Ile : aujourd'hui, elle ne mérite pas le nom de mare. On demandera aux enfants de réfléchir sur ce qui fait obstacle et on cherchera à lever les obstacles afin qu'elle redevienne mare et alors ils pourront au printemps y introduire des têtards de salamandres, de grenouilles... On leur fera penser aux espèces de végétaux qui conviennent aux lieux humides.

4) et puis on pourra créer avec eux de nouveaux pôles d'intérêt dans cette zone : par exemple, dans la large partie herbue, on envisagera de planter des arbres fruitiers, un verger dont les fruits seraient partagés par tous ...

### **IV/ CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE:**

1) le concours des membres de notre association (acquis)

2) l'approbation des enseignants des écoles publique et privée

3) le concours d'un animateur familial des enfants du primaire

4) le concours de jardiniers municipaux qui fourniraient leurs compétences et les outils de jardinage

- 5) le financement des plants nécessaires à la réalisation de notre projet
- 6) le lien avec des associations d'autres communes ayant travaillé sur des projets similaires (en cours).
- 7) régler le problème du déplacement des élèves sur le site.

Notre engagement dans cette démarche est entier. Toutefois, si la réforme se poursuit, nous espérons que, dans l'intérêt des enfants , des professionnels de l'éducation prendront le relais des bénévoles, car la bonne volonté ne peut remplacer la compétence